

**RÉPONSE D'INTRAGAZ À LA DEMANDE DE
RENSEIGNEMENT NO 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
RELATIVE À LA DEMANDE D'OBTENIR
L'AUTORISATION DE PROCÉDER À DES
INVESTISSEMENTS DANS LE BUT D'OPTIMISER LE
SITE DE POINTE-DU-LAC ET À UN PROJET DE
CONSTRUCTION DE PIPELINE**

PIÈCE DÉPOSÉE SOUS PLI CONFIDENTIEL